

Il n'est pas exact, Très-Saint Père, que nos frères séparés, les protestants, soient irrités contre le clergé de cette province, sous prétexte d'ingérence indue dans les élections politiques.

Il ne l'est pas non plus que notre digne clergé nomme les candidats dans la chaire sacrée au temps des élections, ni qu'il y ait dans la Province de Québec un parti appelé *réformiste* qui ait été chaudement appuyé par quelques uns de nos Evêques.

Il n'est à la connaissance de personne qu'un Evêque suffragant ait voulu, seul et de son chef, recourir au parlement pour faire modifier la loi des élections ; mais il nous est évident à tous que la modification de la loi se fut faite aisément, et se ferait encore, si les Evêques, d'un commun accord, eussent persisté à demander cette modification si nécessaire.

De plus, il ne s'est produit au Canada, du mois de Septembre à la fin de Décembre dernier, aucun fait public qui puisse expliquer et justifier les reproches et les injonctions que Son Eminence, le Cardinal Simeoni, adresse de nouveau au clergé et aux catholiques de ce pays dans une toute récente lettre.

Nous sommes, par contre, très-ailligés de voir Sa Grandeur, Mgr. L. F. Laflèche, Evêque des Trois-Rivières, son compagnon, M. l'Abbé Moreau, ex-aumônier aux Zouaves Pontificaux, M. l'Abbé Dumesnil, respectable prêtre du Séminaire de St-Yacinthe, et l'Honorable F. X. Ans. Trudel, Sénateur du Dominion Canadien, représentés par Son Eminence, dans un document public, comme des *individus* méritant *l'expulsion de Rome* pour être allés exposer au St-Siège l'état périlleux où se trouve notre chère patrie, à raison de nos diverses difficultés religieuses. Car il est généralement connu au pays que toutes ces honorables personnes ne sont pas allés à Rome pour autre chose, et que toutes les causes qu'elles ont à exposer se tiennent entr'elles par une affinité absolue.

Non seulement les lettres de Son Eminence n'ont pas paru fondées en fait, devant le pays, non seulement elles ont été blessantes pour l'honneur de notre digne clergé, celui de la presse catholique et le nôtre propre, mais elles ont semblé sortir sans cause, relativement aux élections politiques, et comme procédant d'une influence secrète et étrangère à nos besoins, tant elles étaient insolites et extraordinaires.

Nous n'aurions attendu de telles lettres qu'après des examens et des procédures juridiques nombreuses, de la part de l'autorité ecclésiastique, lesquelles font complètement défaut sur toutes les questions.

Nous avons admiré la patience et la soumission de notre vénérable clergé et de la presse catholique souffrant sensiblement dans leur honneur et pour la justice, surtout du côté des adversaires, sans faire les énergiques et publiques réclamations auxquelles ils avaient droit.

La justice de Votre Sainteté et notre intérêt religieux et national exigent maintenant que vous vous assuriez personnellement de la vérité sur nos affaires ; et c'est ce que nous espérons avec une confiance toute filiale.

Vous ne voudriez certainement pas condamner un peuple, si petit qu'il soit, dans son clergé, ses défenseurs, et la masse de ses citoyens, sans avoir entendu sa cause.

Or, Très-Saint Père, il ne s'est jamais fait d'enquête véritable sur nos affaires religieuses. La S. Congrégation ne les a jamais connues que par des rapports *ex parte*. Son Excellence, Mgr Conroy n'a fait que passer ici, sans les étudier sérieusement. Aujourd'hui on cherche à imposer à tous les catholiques comme au clergé un silence absolu et impérieux sur nos questions religieuses, même à l'égard de Votre Sainteté. La vérité ne peut, de la sorte, se faire jour librement, et ne pourrait vous arriver qu'à l'aide d'événements éclatants et mal-